

**Expéditeur:** Alain Bruneel <xxxxxx>

**Date:** 24 janvier 2019 à 19:30:40 UTC+1

**Destinataire:** xxxxxx

**Objet: Rép : LREM viole ouvertement notre constitution**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre sollicitation à propos de la colère qui s'exprime dans tout le pays, notamment à travers le mouvement des « gilets jaunes ».

Je partage votre colère contre l'injustice sociale et fiscale qui impacte durement le quotidien des Français. Elle traduit des choix politiques délibérés et manifeste en actes le mépris affiché par le Président de la République à plusieurs reprises à l'encontre des milieux populaires et du monde du travail.

Cette colère, elle vient de loin. Elle est alimentée depuis tant d'années par les politiques libérales et austéritaires, les politiques de casse sociale, les politiques de destruction des services publics, et trop souvent par le déni démocratique. Cette colère, je la porte de toute mon énergie dans l'hémicycle depuis que j'ai été élu député en juin 2017.

En effet, depuis la première heure, je me bats contre la politique menée par M. Macron et son gouvernement. J'ai systématiquement dénoncé ses atteintes au pouvoir d'achat des Français ainsi qu'à notre système de sécurité sociale. C'est pourquoi, j'ai voté contre les budgets de l'Etat et de la sécurité sociale qui nous ont été présentés depuis 2017, et je les ai combattus : ils sont injustes et inefficaces pour répondre aux besoins de nos concitoyens. M. Macron a choisi à travers sa politique fiscale de favoriser les plus riches, « les premiers de cordée », au détriment du reste de la population qui peine à joindre les deux bouts et qui voit ses services publics et son système social de plus en plus dégradés. Je me bats au quotidien pour la démocratie, la solidarité, la réduction des inégalités, pour le droit de chacune et chacun de vivre dignement dans une société plus juste. Je suis convaincu que l'économie doit servir les femmes et les hommes au lieu de les asservir. Je crois également dans la capacité des citoyens à prendre leur vie en main pour bouleverser le monde.

Au fondement de mon engagement politique, il y a l'attachement au développement de mouvements populaires puissants pour porter des aspirations de progrès et de justice face aux forces considérables de l'argent.

Certains demandent la mise en oeuvre de l'article 68 de la Constitution. Cet article peut être actionné en cas de « manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat ». Cela désigne l'éventualité d'une faute personnelle commise par le Président de la République, par exemple un acte relevant de la responsabilité pénale. Or, les motifs qui peuvent être aujourd'hui invoqués relèvent de la responsabilité politique. Si ses choix et son comportement sont hautement condamnables, d'autant plus qu'ils portent atteinte à la promesse de la République elle-même, ils sont la manifestation d'orientations politiques. Par conséquent, en droit, l'article 68 paraît inapproprié. Mais il existe d'autres moyens de contrer le Président de la République et son gouvernement. C'est pourquoi, par exemple, j'ai proposé avec les collègues du groupe communiste de soumettre le gouvernement à une motion de censure.

Il faut sortir de cette crise politique, de cette impasse démocratique. Il faut mettre à l'ordre du jour un véritable changement, celui de la justice sociale. Il faut aussi revoir notre Constitution pour mettre en place un régime fondé beaucoup plus qu'aujourd'hui sur la souveraineté populaire et la participation citoyenne. Je me permets de vous alerter au passage sur la réforme constitutionnelle portée par Emmanuel Macron et Edouard Philippe qui vise à renforcer encore le pouvoir d'un seul homme et l'hyperprésidentialisme.

Les citoyennes et les citoyens de notre pays ont des leviers pour changer les choses en investissant les outils de la démocratie et de la République. Il ne faut pas renoncer à s'emparer de la politique pour qu'elle serve la justice et l'intérêt général, et non pas celui d'une minorité.

Dans la 16ème circonscription du Nord, les citoyennes et les citoyens ont choisi d'envoyer un message clair de ce point de vue lors des dernières élections. C'est pourquoi je conçois mon rôle non pas comme celui d'un notable que je ne suis pas, mais comme celui d'un citoyen exerçant des responsabilités particulières pour faire de la politique une affaire populaire, au service des aspirations au progrès social, écologique et démocratique.

Avec mes collègues, j'ai reçu ces derniers jours des propositions émanant de personnes se réclamant des « gilets jaunes » adressées au Président de la République qui coïncident pour l'essentiel avec les propositions faites par les députés communistes depuis longtemps. Propositions sur lesquelles nous menons bataille à Paris et sur le terrain inlassablement pour les faire avancer et les rendre majoritaires. Pour nous, elles s'inscrivent dans le mouvement qui a conduit entre autres, à la création de la Sécurité Sociale, la mise en place de services publics remis en cause aujourd'hui par la politique de M. Macron, l'avènement des congés payés... Toutes ces propositions ont été relayées au Président de la République car je conçois également mon mandat de Député comme un relai des aspirations et des revendications populaires.

Il s'agit de faire converger toutes les forces disponibles pour imposer d'autres choix, dans le respect de chacune et chacun. Gilets jaunes, blouses blanches des personnels soignants, robes noires des avocats en lutte pour une justice de proximité, cols bleus des ouvriers qui se battent dans leurs usines pour des augmentations de salaires, gilets rouges des syndicalistes... Nous avons des intérêts communs !

Pour le pouvoir d'achat, pour une autre répartition des richesses, pour une véritable transition écologique, pour un budget de justice... Nous avons par exemple dénoncé à de nombreuses reprises et c'est toujours le cas, la suppression de l'ISF, les cadeaux fiscaux aux plus fortunés et aux forces de la finance, soit un total de 71 milliards d'exonération fiscale qui s'ajoutent aux 80 milliards d'évasion fiscale, sans que le gouvernement ne prenne de mesure concrète et efficace pour la combattre. Nous avons également dénoncé le fait que certains produits ne soient pas taxés tels que le kérosène alors qu'ils sont parmi les plus polluants. Nous avons combattu la casse de la SNCF et des services publics qui sont des outils d'aménagement du territoire, de la transition écologique, de l'égalité des droits et du bien-vivre au quotidien...

Lors de son allocution télévisée, le Président de la République a cru qu'il suffirait de consentir de maigres concessions pour calmer la colère et la soif de justice sociale. Le recul incomplet sur la CSG est loin d'être une revalorisation des retraites. L'augmentation ponctuelle et inégale de la prime d'activité, c'est à dire une subvention des bas salaires par l'Etat, vise à éviter l'augmentation nécessaire des salaires et du SMIC. La défiscalisation et la baisse des cotisations patronales sur les heures supplémentaires et les primes exceptionnelles auront des effets aléatoires et s'inscrivent dans la logique du « travailler plus pour gagner sa vie décemment ». De plus, ces mesures sont financées par nous, donc viendront impacter les services publics et la sécurité sociale. Le Président de la République n'a pas satisfait à la volonté d'une meilleure redistribution des richesses. Dans notre pays, l'argent existe. La fraude fiscale des grandes fortunes nous coûte 80 milliards par an. De même, en 2018, les actionnaires du CAC 40 se sont versés 57,4 milliards d'euros. Une hausse de 12% par rapport à 2017. Il n'est pas possible que le plus grand nombre soit soumis à l'austérité pendant qu'une minorité d'ultra riche se gave sur notre dos.

#### Il y a des décisions immédiates à prendre :

- La revalorisation des salaires, une plus juste répartition des richesses et une meilleure rémunération des salariés au sein des entreprises avec la mise en place d'une échelle d'écart de salaires de 1 à 20.
- La revalorisation des retraites et allocations au lieu de leur désindexation par rapport à l'inflation, et maintien du système de retraite par répartition
- Une annulation complète de la hausse de la CSG pour les retraités
- La baisse de la TVA, à commencer par les transports en commun
- La renationalisation des autoroutes
- La montée en charge vers une couverture des soins à 100% par la Sécurité Sociale
- La mise en place de plans nationaux de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale,
- Le renforcement de la fiscalité sur les dividendes et les revenus financiers, un impôt sur le chiffre d'affaire des multinationales et des grands groupes, le rétablissement de l'Impôt sur la fortune, le renoncement à doubler le CICE...

Les revenus issus de ces dispositifs permettraient de financer de vastes plans en faveur des hôpitaux, des écoles, du logement, des transports publics, des agriculteurs, du soutien aux PME et TPE, des collectivités territoriales, des services publics en général...

Nous pourrions les porter ensemble et leur donner force pour les rendre majoritaires. C'est là tout le sens de la politique. Si nous n'en faisons pas, les puissants s'en occupent pour nous et en réalité contre nous. Il faut faire grandir une alternative aux choix libéraux, celle de l'humain d'abord.

Avec mon entier dévouement,

Alain Bruneel, Député communiste du Nord.

Le lun. 31 déc. 2018 à 05:09, xxxxxx a écrit :

Mr le député ,

J ai appris que la motion de censure a l'encontre du gouvernement avait malheureusement encore échoué. Ces différents avertissements n'ont de toute évidence pas interpellé la majorité.

En effet Mr Aurélien Taché a déclaré lors d'une émission publique que le programme de LREM pour les européennes sera de transférer la souveraineté nationale de la France à l'Union Européenne.

Je tiens à vous rappeler que l'article 4 de notre constitution stipule que les partis politiques doivent « respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie ». En disant cela MR Aurélien Taché prouve une nouvelle fois que le parti du chef de l'état TRAHI EFFRONTÉMENT notre constitution, notre démocratie, notre pays.

Je vous demande donc le plus solennellement possible de ne plus soutenir ce gouvernement et je vous redemande de lancer la procédure de l'article 68 de la constitution pour destituer le chef de l'état pour manquement grave à l'exercice de sa fonction comme l'a déjà fait votre collègue Mr Franck Marlin.

En effet il n'y a rien de plus important que le respect de notre texte suprême. L'article 5 précise aussi que le président est le « garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des traités »

Je vous prie de prendre connaissance de la liste des 13 violations du chef de l'état et de croire que ma révolte va bien au delà d'un simple différent d'idée politique mais se porte bien sur la survie de notre démocratie.

[https://www.upr.fr/wp-content/uploads/2018/12/DESTITUTION-du-Président-de-la-République-13-VIOLATIONS-DE-LA-CONSTITUTION-23-décembre-20181.pdf?fbclid=IwAR27X1XjZu4NzIFKLZJqg9CBUKAegLJ4\\_10EnnpIpl5Ammd7aEyAjHLcdv4](https://www.upr.fr/wp-content/uploads/2018/12/DESTITUTION-du-Président-de-la-République-13-VIOLATIONS-DE-LA-CONSTITUTION-23-décembre-20181.pdf?fbclid=IwAR27X1XjZu4NzIFKLZJqg9CBUKAegLJ4_10EnnpIpl5Ammd7aEyAjHLcdv4)

Je porte la plus haute attention à votre réponse et je vous demande de bien prendre en compte la responsabilité que vous portez en laissant cette situation perdurer.

Je sais que vous soutenez les français et je vous remercie d'agir au plus vite.

xxxxxx